

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M23-0025033

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 110930 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AMRI BD FADILA

Date de naissance : 03.06.1975

Adresse :

Tél. : 06.66.62.06.80 Total des frais engagés : 3.857,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. MOUSSAOUI Khadija
Ophtalmologie Adulte et Pédiatrique
INPE:091183020
Tél: 05 22 87 12 96

Date de consultation : 23/09/2023

Nom et prénom du malade : AMRI Bd fadila Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Presbytie

Affection longue durée ou chronique ALD ALC Pathologie : 18.OCT.2023

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : M R ACCUEIL KH. HINM

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 23/09/2023

Signature de l'adhérent(e) : A. J.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la Paiement des Actes
23.09	23	CS	300 dh	Dr. MOUSSA Optométrie et Pédiatrique INFE 301133020 Tél: 05 22 87 12 96

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
صيادلة مكرم PHARMACIE MOUKRIM 60, Rue 30 - Mandarona Ain Chock Tél: 05 22 21 39 75 - Casablanca	23/09/23	157 Dhs

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

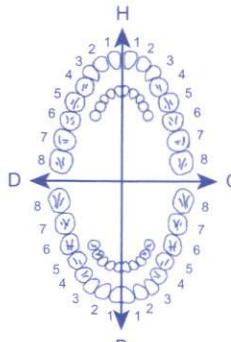
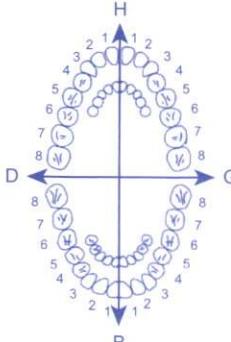
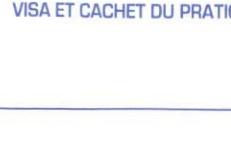
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
L'HEND Abdelfettah Opticien Optométriste 170, Rue Sidi Maarouf 3, Ba chouaib Dokkali Casablanca	23					300 dh

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				
ODF PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	MONTANTS DES SOINS
D	00000000	00000000		
	00000000	00000000		
	35533411	11433553		
B				
G				
[Création, remont, adjonction]	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				DATE DU DEVIS
DATE DE L'EXECUTION				
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr. Moussaoui Khadija
Ophtalmologie Adulte et Pédiatrique



- Ex Professeur et Enseignante à l'université Med VI des sciences de la santé
- Diplômée des Universités de Médecine de Marrakech et Paris
- DIU en ophtalmologie pédiatrique. Université Paris Descartes. Paris
- DIU en neuro-ophtalmologie. Université Pierre et Marie Curie. Paris
- DIU en oeil et médecine interne. Université Pierre et Marie Curie. Paris
- DIU en Adaptation des lentilles de contact. Paris
- DIU en Tomographie en cohérence optique. Paris
- Membre de la société française d'ophtalmologie

د. مساوي خديجة
طب و جراحة العيون للأطفال والكبار

- أستاذة سابقاً بجامعة محمد السادس لعلوم الصحة
- خريجة جامعات الطب بمراكنش وباريس
- شهادة طب العيون للأطفال. باريس
- شهادة طب الأذناب و العيون. باريس
- شهادة طب الأمراض الباطنية و العيون. باريس
- شهادة العيادات الأصلية الطبية باريس
- شهادة التصوير المقطعي للأذناب و العيون
- عضو الجمعية الفرنسية لطب وجراحة العيون

23 septembre 2023

Casablanca.....
Mme AMRIBD Fadila

1/ THEALOSE

1 goutte 3 fois par jour et à la demande, dans les deux yeux, pendant 3 Mois

157,00

VR2762CTMAR/0722
MA



Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
PPC : 157,00 DH

Dr. MOUSSAOUI Khadij2
Ophtalmologie Adulte et Pédiatrique
INPE : 09 183 0 20
Tel : 05 22 87 12 96

صيدلية مكرим
PHARMACIE MOUKRIM
60, Rue Mandarona Ain Chock
Tél: 05 22 21 39 75 - Casablanca



- Ex Professeur et Enseignante à l'université Med VI des sciences de la santé
- Diplômée des Universités de Médecine de Marrakech et Paris
- DIU en ophtalmologie pédiatrique. Université Paris Descartes. Paris
- DIU en neuro-ophtalmologie. Université Pierre et Marie Curie. Paris
- DIU en oeil et médecine interne. Université Pierre et Marie Curie. Paris
- DIU en Adaptation des lentilles de contact. Paris
- DIU en Tomographie en cohérence optique. Paris
- Membre de la société française d'ophtalmologie

- أستاذة سابقاً بجامعة محمد السادس لعلوم الصحة
- خريجة جامعات الطب بمراكنش وباريس
- شهادة طب العيون للأطفال. باريس
- شهادة طب الأعصاب والعيون. باريس
- شهادة طب الأمراض الباطنية والعيون. باريس
- شهادة العدسات الاصنقة الطبية باريس
- شهادة التصوير المقطعي البصري باريس
- عضو الجمعية الفرنسية لطب وجراحة العيون

Casablanca الدار البيضاء

23 septembre 2023

Mme AMRIBD Fadila

Monture + verres correcteurs progressifs
Antireflets, Filtre anti-lumière bleue

VL : OD = + 1.25 (- 0.25 à 71°)

OG = + 1.25 (- 0.25 à 111°)

VP : ODG = Add : + 2.00

LHEND Abdelfettah
Optician Optométriste
170. Rue 15 Sidi Maârouf 3,
Aba chouaib Dorkkali Casablanca
Dr. MOUSSAOUI Khadija
Ophtalmologie Adulte et Pédiatrique
INPE : 09 11 83 0 20
Tel : 05 22 87 12 96



Facture N° 0003440

Casablanca, le : 29. 9 . 2023

Mr (e) : AMRI BD FADILA

N°de nomenclature : VL /VP

Docteur : KHADIJA

Monture : Plastique 90.00

Verres : Optique de la lunette magasinier

VL OD : 21° - 025 + 1.25 250.00
VL OG : 111° - 025 + 1.25

VL OD : 40.00
VL OG :

Total : 340.00

Arrêtée la présente facture à la somme du :

Mais je ne pourrais certes pas

LHEND Abdelfettah
Optician Optométriste
170, Rue 15 Sidi Maârouf 3,
Aba chouaib Doukkali Casablanca

170, Bd Aba Chouaib Doukkali - Sidi Maârouf 3 - Casablanca

RC : 242266 - Patente : 34602206 - CNSS : 4913473 - IF : 45521215 - ICE : 001784537000020